



DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

N° 2016- 12

APPROBATION DES MODIFICATIONS DU REGLEMENT DE VISITE DU MUSEE NATIONAL PICASSO-PARIS

Le Conseil d'administration,

Vu le décret n°2010-699 du 18 juin 2010 portant création de l'établissement public du musée national Picasso-Paris, et notamment ses articles 8 et 11,

Vu le décret du 6 juin 2014 portant nomination du président de l'Etablissement public du musée national Picasso-Paris - M. LE BON (Laurent) à compter du 13 juin 2014,

Vu la délibération n°2014-22 du 22 juillet 2014 d'approbation du règlement de visite,

Après en avoir délibéré au cours de sa séance du 21 juin 2016,

Adopte la délibération suivante :

Article unique

Approuve les modifications du règlement de visite du Musée national Picasso-Paris tel qu'annexé à la présente délibération. Cette délibération modifie la délibération n°2014-22 d'approbation du règlement de visite du Musée national Picasso Paris

Fait à Paris, le 21 juin 2016

Laurent LE BON
Président

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Laurent Le Bon', written over the printed name and title.